Nouvelle-Orléans, janvier-mai 1932

Comptes Rendus

DE

L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS

(GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE)

Paraissant Tous les Quatre Mois

SOMMAIRE

Prix de l'Abonnement, $1.00 par an, payable d'avance,

Le Numéro, 50 Cents

Siège Social 422 Maritime Bldg.

Nouvelle-Orléans

Nouvelle-Orléans, janvier-mai 1932

COMPTES RENDUS

—DE—

L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Athénée Louisianais.

La Société fondée sous ce nom a pour objet:

1°. De perpétuer la langue française en Louisiane.

2°. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger.

3°. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée Louisianais les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société.

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Napoléon est-il aux Invalides?

L'histoire se doit de relater fidèlement les grands événements qui en marquent le cours et de fixer pour les générations futures la figure exacte des hommes illustres dont il sied de se rappeler et d'enregistrer les faits et les gestes, les paroles et les actes, la vie et la mort. L'histoire est la grande gardienne du patrimoine sacré de gloire et d'immortalité de l'humanité. Elle a le devoir également d'enregistrer les méfaits, de perpétuer le souvenir des grands bouleversements et des grandes perturbations mondiales et de stigmatiser ceux qui sont passés dans ce monde en y laissant le mal, la douleur et l'infamie de même que la tâche impérieuse lui incombe de veiller jalousement à ce que rien ne soit dit, écrit, proclamé ou prononcé qui puisse ternir l'auréole de ses héros et de ses figures majestueuses. Rien ne doit lui échapper. Au Grand Livre des Comptes elle doit inscrire impartialement tout ce qui serait de nature à fixer une époque, à lui donner son caractère et son relief et à laisser à la postérité une image fidèle des hommes et de leurs actes. Elle se doit avant tout d'être véridique. Aussi important que puisse être l'acte ou l'événement qu'elle relate, aussi grande et majestueuse que puisse être la figure dont elle nous dessine au burin de l'immortalité la physionomie—physique et morale—

elle doit se borner à nous en transmettre un récit exact et précis ou une image ni amoindrie ni agrandie. Sa valeur réelle repose avant tout et pardessus tout sur la vérité.

Aussi lorsque l'on cherche à changer, modifier ou déformer un fait qui a reçu la consécration définitive de l'histoire, même sous le prétexte tout à fait fallacieux de le rendre plus attrayant, plus captivant, plus apte à intéresser la grande masse des lecteurs on commet, très souvent sans s'en douter, un abus de confiance vis-à-vis de ses semblables. L'histoire a le devoir alors de rectifier ou réfuter ce qui pourrait porter atteinte à son patrimoine. Elle a le droit de demander à ceux qui la contredisent des preuves de ce qu'ils avancent, d'en exiger la production, ou, à défaut de ces preuves et de leur production, de proclamer hautement l'hérésie ou la fausseté des nouvelles versions ou des nouvelles théories émises.

L'histoire ne fait pas grise mine à la légende lorsque celle-ci conserve sa couleur fantastique et son caractère romanesque et ne se donne pas une fausse parure. Personne n'en a voulu à Dumas de traiter avec désinvolture l'histoire dans ses romans qui ont fait les délices de nos jeunes imaginations. "Les Trois Mousquetaires", "Monte Cristo", "Le Collier de la Reine", "Vingt Ans Après" sont encore des

livres de chevet même pour les grands. Mais l'histoire ne peut permettre à la légende de la supplanter dans son rôle de gardienne fidèle et impartiale des événements et des faits et gestes humains. Ces considérations d'un ordre général, mais immuable, motivent cette conférence.

Au mois d'août 1928 deux articles ont paru dans un quotidien de la Nouvelle-Orléans, le "New Orleans States", qui ont fait sensation. Sur la foi et les récits d'un de nos compatriotes très estimables, un glorieux vétéran de la Grande Guerre—un des premiers blessés américains, dit-on, le Docteur Louis Julien Genella, —un de nos meilleurs journalistes, M. Meigs Frost écrivit ces articles, dans lesquels il déclare et affirme très hautement et très catégoriquement, avec de soi-disant preuves à l'appui, que les cendres de Napoléon Bonaparte ne reposent plus aux Invalides, qu'elles sont enterrées dans le sol de la Louisiane et que, par conséquent, le glorieux sarcophage des bords de la Seine, que l'on vient saluer des quatre coins du monde, ne contient que les ossements d'un faux Napoléon.

Ces assertions par leur caractère fantastique et puéril n'auraient peut—être pas mérité d'être relevées si elles n'avaient pas été appuyées par toute une narration d'événements et de faits de nature parfois à ébranler la confiance ou à susciter le doute chez ceux qui ne lisent pas

fidèlement l'histoire ou qui n'en ont pas le temps, comme cela arrive si souvent.

Dire que Napoléon n'est pas aux Invalides, c'est tout de même très fort. Appuyer sa thèse sur des événements qui ont faible et pâle couleur de vérité et qui sembleraient vous donner raison, c'est encore plus fort. De là, l'importance qu'il y a à réfuter ou à rectifier un récit et des affirmations qui visent un événement trop capital pour qu'on les ignore. Le lieu de sépulture de l'Empereur est un fait d'histoire trop important pour qu'on laisse passer sous silence un récit qui semble vouloir jeter le doute chex ceux que l'on trouve toujours prêts à prêter une oreille attentive à toutes les versions qui sont de nature à démolir les faits les plus avérés et les mieux établis de l'histoire. Nous vivons à une époque, où il est, hélàs, de bon ton et de bon genre littéraire de souiller parfois les figures les plus aimées de l'histoire et les plus admirées ou de déformer ou dénaturer les événements historiques les plus incontestables sous prétexte d'écrire de la "vraie histoire".

La mort de Napoléon, son exil à Ste Hélène, les événements qui ont précédé son décès tragique sur un rocher abîmé dans les flots, son ensevelissement dans le petit cimetière de Longwood, la translation de ses restes et leur inhumation définitive dans le majestueux sarco-

phage en marbre brun des Invalides, sont des événements trop récents pour que l'on ne puisse pas en contrôler la vérité et l'exactitude historique.

Le docteur Genella, nous dit, par l'intermédiaire de son narrateur, M. Meigs Frost, que grâce à la découverte qu'il a faite et à l'occasion qui lui en a été fournie il a pu compulser de vieux papiers de famille, jaunis par l'âge et conservés dans un coffre vétuste, par lesquels il a acquis la certitude que les restes de Napoléon ne sont pas ceux qui reposent aux Invalides. Par la suite, ajoute-t-il, il a voyagé en Italie, en France et en Angleterre. Il a consulté les archives nationales et historiques de ces pays ayant trait aux événements qui l'intéressaient et il en est revenu plus que jamais convaincu que les restes de l'Empereur reposent en terre louisianaise, dans une des régions les plus pittoresques de notre Etat, à Barataria, au point de jonction du Bayou des Oies et du Grand Bayou de Barataria, à environ 25 milles de la Nouvelle-Orléans, à un endroit où se dresse aujourd'hui un humble petit cimetière qui certainement ne semble nullement se douter qu'il a acquis tout-à-coup une célébrité mondiale.

Trois tombes, trois humbles tertres, sur l'un desquels se dressait une croix en fer rouillé, selon la version du Docteur Genella, et placées

côte à côte, contiennent les restes, de Jean Lafitte, le grand corsaire louisianais, de John Paul Jones et de Napoléon Bonaparte.

Comme vous le constaterez c'est une assertion sensationnelle. Elle bouleverse toutes les données que l'on croyait absolument certaines jusqu'à ce jour visant la sépulture de ces trois figures de l'histoire.

L'auteur commence par nous affirmer du reste qu'il existe un lien de parenté très rapproché entre ces trois hommes. Qu'il me suffise de vous dire que d'après le Docteur Genella, en 1725 il fut apporté à Florence et placé dans un monastère un jeune enfant né clandestinement et mystérieusement de parents royaux. L'auteur nous affirme qu'à cette époque il naissait constamment des enfants dans ces conditions. Celui qui nous concerne reçut le nom de Charles Bonaparte ou de Carlo Buonaparte. Il grandit, ce qui est dans l'ordre de la nature, et tomba amoureux d'une jeune et jolie femme, dont il eut un garçon et une fille, ce qui est encore dans la logique de la nature. A ce fils on donna également le nom du père, Charles Bonaparte. Ce fut le père de Napoléon Bonaparte. La fille fut connue sous le nom de Jeanne Corsica ou de Jeannette Corsica Bonaparte. A la suite de nombreuses aventures elle se rendit d'Europe en Nouvelle-Ecosse au Canada, et fut déportée

en Louisiane au milieu du dix-huitième siècle au moment de l'expulsion des Acadiens par les Anglais. Elle était donc la tante de Napoléon. Ici, la famille de John Paul Jones fait son entrée en scène. Le frère de John Paul Jones, un sieur William Paul, natif d'Ecosse vint en Louisiane, vit Jeannette Corsica Bonaparte, en tomba amoureux et l'épousa ou ne l'épousa pas. L'auteur n'en est pas très sûr. Un fils naquit de leur union dans une des régions alors inconnues et mystérieuses du pays de Barataria, auquel on donna le nom de Jean—notre futur Jean Lafitte, qui du coup devenait le cousin germain de Napoléon Bonaparte du côté de sa mère et le neveu de John Paul Jones du côté du père. Cette généalogie abracadabrante nous est nécessaire pour bien comprendre ce qui doit suivre. Vous me pardonnerez d'en avoir fait l'énumération sommaire.

Tout cela, nous dit le Docteur Genella, par la plume de M. Meigs Frost, il l'apprit en compulsant les papiers de famille rongés de vers et jaunis par le temps, appartenant à un sieur Anarbe de Séville, l'ancêtre de ceux qui possèdent aujourd'hui ces documents précieux et effarants. Pour ne pas mettre en cause les descendants de cet Anarbe de Séville, qui auraient à rougir de la carrière aventureuse et scabreuse de leur ancêtre, le Docteur Genella

s'empresse de nous déclarer, que ce nom d'Anarbe de Séville est fictif. Nous nous en serions doutés, même sans le docteur. M. Meigs Frost, fidèle narrateur du Docteur Genella, nous raconte ensuite comment les restes de Napoléon furent ensevelis en Louisiane, à l'ombre des grands chênes couverts de barbe espagnole, qui comme des sentinelles vénérables et solennelles veillent sur les tombes qu'ils abritent.

Nous sommes en 1819, le voilier "Séraphine", qui depuis fort longtemps est l'objet de l'intérêt et de la curiosité des bons habitants de la Nouvelle-Orléans, est amarré aux quais de la ville. Tout le monde savait qu'il s'y préparait de grandes choses. L'équipage était composé de solides gaillards au teint bronzé, dont les oreilles portent des anneaux et dont la tête est recouverte de grands turbans rouges, comme tous bons pirates doivent être affublés. L'équipage buvait ferme, jouait et sacrait non moins fermement et menait joyeuse vie de bonnes ripailles à bord de la "Séraphine". On se désignait le vaisseau du doigt et l'on disait tout bas: "Il va lever l'ancre à tout instant et se rendre à Ste Hélène pour sauver l'Empereur et le ramener en Louisiane". Le secret était celui de polichinelle. Tout bon Néo-Orléanais de l'époque savait fort bien que l'on faisait à bord de grands préparatifs pour aider Napoléon à s'évader. Mais

tout cela faisait partie d'un plan bien arrêté et mûrement conçu. Tandis que les marins de la "Séraphine" faisaient entendre leurs cris sonores et répétés de "Vive l'Empereur" et qu'ils chantaient et hurlaient selon la méthode la plus approuvée et la plus en honneur chez les pirates, Jean Lafitte qui avait voulu tromper la surveillance des Anglais qui rôdaient sur leurs navires dans les environs de la Nouvelle-Orléans, filait sur son voilier rapide, la "Comète", son vaisseau amiral, et arrivait au large de Ste Hélène. Battant pavillon espagnol il entra dans le port en faisant croire qu'il avait à son bord une cargaison de fruits et vendit effectivement quelques fruits à l'officier commissaire de l'île. Lafitte demanda alors que l'on prit à terre un des membres de son équipage, un esclave malais, souffrant de fièvres malariales et dont l'état réclamait des soins médicaux de la plus grande urgence. L'esclave fut débarqué et hospitalisé et le même soir à la suite d'une grande partie de débauche à bord, la Comète quitta brusquement le port de Ste Hélène, donnant l'impression que l'équipage avait peur d'être arrêté pour ses excès de boisson et sa conduite tapageuse.

L'esclave laissé à terre joua très bien son rôle. Une fois guéri on le mit au travail et on lui permit d'errer librement sur l'île. Il affichait d'avoir très peur de l'Empereur. Il l'affirmait

à qui voulait l'entendre, car il parlait anglais couramment. Il ne passait jamais devant la pauvre demeure de Napoléon sans se signer et lorsqu'il voyait l'Empereur il s'en écartait avec tous les signes d'une peur très visible. Cet esclave appartenait à Jean Lafitte et lui était absolument dévoué.

Un après-midi, alors que Napoléon était assis dans sa chambre, où régnait l'obscurité la plus complète il sentit que l'on tirait sa manche. Il se retourna. L'esclave malais était là qui lui parlait tout bas et qui lui remit le billet suivant:

"Chaque soir à sept heures demandez à la sentinelle qui vous garde de vous conduire jusqu'à votre endroit favori sur la falaise et dites-lui de vous appeler sans faute à huit heures. Feignez autant que possible la maladie et la faiblesse. Insistez pour que la sentinelle reste avec vous. Dites lui que vous l'avez prise en affection. Cela l'ennuiera. Votre gardien pensera que ses supérieurs seraient tous mécontents de la moindre intimité qu'il pourrait avoir avec son prisonnier et il s'éloignera de vous. Portez toujours le grand pardessus dont vous vous revêtez et relevez le col aussi haut que possible. Lorsque vous vous asseyerez sur la falaise, tournez toujours le dos à la sentinelle, mais restez toujours bien en vue. Observez minutieusement tout ce qui vous est recommandé dans ce billet.

Vous avez beaucoup plus d'amis dans l'île que vous ne le supposez. Arrangez vous de façon à vous disputer avec tout votre entourage, sauf avec la sentinelle, et faites tous vos autres compagnons s'éloigner de vous le plus souvent possible. Posez pour celui qui veut rester solitaire. Ne vous levez que très tard".

Napoléon suivit rigidement ces instructions nous dit le Docteur Genella.

Le 28 février à 7 heures du soir (on ne saurait être plus précis) Napoléon était assis sur la falaise, tout seul, contemplant la mer et le vaste horizon qui l'encerclait, sous la surveillance d'une sentinelle se tenant à quelque distance, lorsqu'il sentit que dans l'obscurité on tirait sa manche doucement. Quelqu'un qui s'était péniblement hissé jusqu'à lui, lui parlait. Il reconnut Jean Lafitte, son cousin, qui lui remit un bâton de sa hauteur sur lequel avait été cloué transversalement en forme de croix une petite pièce en bois de la largeur des épaules de Napoléon. Par l'arrière cette pièce en bois fut glissée sous le pardessus flottant de Napoléon, qui graduellement se débarrassa de son vêtement et de son chapeau qui restèrent accrochés à ce piètre manteau de fortune. Napoléon s'éloigna silencieusement, conduit par Lafitte, et un autre qui lui ressemblait de façon surprenante, vint se glisser dans le pardessus et se

coiffa du chapeau de l'Empereur. C'était un sosie qui avait représenté Napoléon dans des cérémonies trop longues ou trop ennuyeuses pour que l'Empereur y assistat à l'époque de sa grandeur. Jean Lafitte l'avait retrouvé en France et lui avait persuadé qu'il devait se sacrifier et sauver son Empereur.

A la faveur de l'obscurité Jean Lafitte et l'Empereur descendirent avec précaution la falaise rocailleuse au pied de laquelle ils retrouvèrent sur le rivage une petite pirogue que Lafitte y avait laissée. Napoléon se coucha au fond de cette pirogue et Jean Lafitte en se courbant autant que possible conduisit le frêle esquif à une distance de dix milles au large où ils passèrent à bord d'une embarcation plus grande. Ils ramèrent ensemble pendant plus de dix milles et retrouvèrent alors le petit voilier qui avait débarqué sur l'île l'esclave malais. Ils voyagèrent ensuite sur ce voilier plus au large et à vingt milles de distance ils rencontrèrent la Comète qui les attendait et qui leva l'ancre dès qu'ils furent à bord. En plein Atlantique la Comète fut assaillie par une forte tempête et perdit une partie de son gréement.

En attendant le sosie de Napoléon sur l'île se déclara malade et resta au lit quatre jours. La sentinelle finit par s'apercevoir que le véritable Napoléon avait disparu et quoiqu'il y eut une

ressemblance marquée entre le sosie et l'Empereur, la sentinelle déclara qu'elle était persuadée que l'Empereur s'était évadé. Une cour martiale fut immédiatement instituée. L'entourage de Napoléon tourna au ridicule les déclarations de la sentinelle. Le Docteur Antommarchi affirma que le véritable Napoléon était bien sur l'île. Il avait été avisé du complot et jouait lui aussi son rôle. La sentinelle ne démordit pas et à la suite d'une enquête plus rigoureuse le gouverneur de l'île demanda immédiatement que l'on envoya d'Angleterre des navires afin d'intercepter la Comète et d'appréhender Jean Lafitte et son auguste passager.

La Comète avait été très retardée par des tempêtes successives et par la condition de sa voilure. Un navire de guerre anglais envoyé à sa poursuite la rejoignit. Voyant que le combat était inévitable Napoléon dit à ses compagnons: "Combattons et mourons comme des soldats". Il aurait été fatal d'engager la lutte. Le frêle voilier ne pouvait pas se mesurer avec la frégate anglaise. La seule pièce qu'elle possédait à bord avait été démolie par une vergue qui tomba du haut du grand mât. Pierre Lafitte, frère de Jean Lafitte, qui était à bord, imagina une ruse. Il fit hisser un pavillon demandant une remorque jusqu'à un port anglais dans le cas où on ne pourrait pas lui donner un nouveau grée-

ment. La ruse réussit et la "Comète" vit le navire de guerre anglais s'éloigner plutôt que de fournir la remorque ou le gréement réclamés.

La Comète fut alors réparée et se remit en route mais un nouvel ouragan jeta le navire jusque sur les côtes du Yucatan.

Un après-midi alors que les côtes du Yucatan étaient en vue et que le temps s'était calmé, Napoléon appuyé sur le bastingage, contemplait le paysage. Il voulut ensuite traverser le pont afin de se rendre sur l'autre bord. Arrivé au milieu du pont on le vit soudainement chanceler, porter sa main à sa poitrine alors qu'un flot de sang s'échappait de ses lèvres et s'affaisser sans un murmure sur l'affût d'un canon. Sans pouvoir prononcer une parole il mourut. Lafitte prit le corps dans ses bras et le transporta tendrement et révérencieusement sur son lit de bord où il demeura jusqu'à ce que la "Comète" ayant regagné les côtes de la Louisiane et remonté le cours du Grand Bayou Barataria s'arrêta à l'endroit où se déverse le Bayou des Oies, où il fut enterré.

A l'appui de toute cette histoire dont l'invraisemblance saute aux yeux de tout le monde le Docteur Genella fait valoir qu'il est assez probable que le Docteur Antommarchi a empoisonné le sosie de Napoléon de peur que les choses ne se compliquassent pas trop. Il déclare que l'au-

topsie pratiquée par Antommarchi et par un chirurgien anglais révèle que l'estomac de Napoléon avait une déchirure dans laquelle on pouvait insérer un doigt. Le Docteur Genella est convaincu qu'Antommarchi afin de convaincre le chirurgien anglais qui trouvait que l'estomac du faux Napoléon était parfaitement normal lui a fait prendre l'ouverture du pylore pour une perforation causée par des ulcères, la maladie dont souffrait Napoléon. Le chirurgien anglais aurait également fait observer que le faux Napoléon avait fort bonne mine au moment de son décès et paraissait très gras. Antommarchi aurait répondu à cela qu'un malade souffrant d'ulcères à l'estomac pouvait très bien mourir sans avoir en aucune façon dépéri.

Et de nouveau pour appuyer sa thèse le Docteur Genella déclare qu'il est bien établi que le masque en bronze qui a été fait à Ste Hélène et dont nous possédons un exemplaire au Cabildo ne correspond nullement comme dimensions à la tête et au visage de Napoléon, tel qu'on peut en faire la comparaison avec la statue équestre de Rouen, la seule qui ait été faite du vivant de l'Empereur, au dire de notre auteur.

Il affirme enfin que Antommarchi est venu en Louisiane uniquement parce qu'il savait que Napoléon y était enterré, et afin de se trouver auprès de son Empereur vénéré. "Un médecin

de la valeur d'Antommarchi" dit-il, "ne se serait jamais expatrié et ne serait jamais venu demeurer en Louisiane s'il n'avait pas su que le corps véritable de son Empereur y avait été enterré.

Voilà, énumérés dans leur ensemble et aussi fidèlement et minutieusement que possible le récit et les arguments transcrits par M. Meigs O. Frost, grand scribe du "New Orleans States" sous la dictée du Docteur Genella. J'ai tâché de ne rien omettre qui puisse amoindrir la portée des déclarations du Docteur Genella. Les articles font partie des fiches du "New Orleans States." Vous pouvez prendre connaissance du texte anglais quand bon vous semblera et je suis sûr que vous constaterez que je n'ai rien écarté qui puisse dénaturer ou affaiblir les assertions du Docteur Genella ou les appréciations qui les accompagnent, soit qu'elles émanent du Docteur lui-même ou de l'auteur des articles, M. Meigs O. Frost.

Sous forme de prologue verbal je vous ai raconté tout à l'heure comment j'avais été appelé à prendre connaissance de ces articles et à les communiquer au Général Gouraud, Gouverneur Militaire de Paris, le glorieux soldat de la Grande Guerre que nous avons eu l'honneur et le plaisir d'acclamer à la Nouvelle-Orléans en 1923, et comment, par la suite, sur la recommandation du Général Gouraud et après en

avoir causé avec le Général Mariaux, Directeur du Musée de l'Armée et fidèle gardien du tombeau de l'Empereur, je lui ai fait parvenir les articles en question en le priant de bien vouloir me mettre à même de réfuter une histoire qui semblait se répandre avec trop de facilité et qui finirait peut-être par devenir article de foi pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'en contrôler la véracité ou l'invraisemblance. Très peu de temps après l'envoi des articles incriminés j'ai reçu de l'Hôtel des Invalides sous la signature du Colonel Pol Payard, Sous-Directeur du Musée, et une haute autorité en matière de tout ce qui a trait à Napoléon, une lettre dont je vais vous communiquer le texte dans quelques instants.

Ayant fait part à mes collègues de l'Athénée Louisianais du contenu de cette missive ils ont tous jugé, comme moi du reste, que nous nous devions, dans l'intérêt de la vérité pure et simple, et à cause de notre grande admiration en Louisiane pour l'Empereur, qui a joué un rôle important dans une des phases les plus décisives de notre histoire, de lire cette lettre en la faisant précéder de la narration du Docteur Genella, afin de permettre à nos compatriotes de juger de la valeur des affirmations de ce dernier en ce qui concerne la sépulture définitive du grand Corse, dont la vie et la mort ont toujours passionné tout bon fils de la Louisiane.

Voici le texte de la lettre du Colonel Payard:

"Paris, le 22 décembre, 1928.

MUSÉE DE L'ARMÉE
HOTEL DES INVALIDES

Le Colonel Sous Directeur

Monsieur:

Le Général Mariaux me communique votre lettre et la copie de l'article publié dans un journal de la Nouvelle-Orléans.

Cet article est une absurdité.

On ne devrait pas discuter une absurdité: Pourtant voici au courant de la plume, quelques renseignements.

L'auteur qui s'appuie sur de soi-disant documents dont le romanesque le dispute à l'invraisemblance procède par de simples affirmations et manque d'esprit d'analyse.

Comment peut-on supposer qu'un "sosie" de Napoléon ait pu jouer son rôle sans faiblir, pendant plus de 2 ans? c'est à dire du mois de février 1819 au 5 mai 1821. Un sosie peut conserver pendant quelques heures l'apparence extérieure de celui auquel il se substitue, mais c'est tout. Que fait-il des détails physiques intimes, des cicatrices et marques qui couvraient le corps de l'Empereur, bien connues de tout

son entourage et mentionnées dans le procès-verbal d'autopsie? Et l'état de ses dents? très caractéristique chez Napoléon.

Mais il y a plus. Un sosie pendant plus de deux ans peut-il faire preuve de la même intelligence, du même moral, des mêmes connaissances générales et guerrières, des mêmes manies, des habitudes de cour; évoquer sans erreur sa vie passée, sa femme, son fils, ses familiers; imiter avec une perfection absolue son écriture, le ton de ses entretiens, la dictée de ses souvenirs et surtout la rédaction de ce long testament dont les détails précis ne pouvaient venir que de Napoléon lui-même? Or le testament et ses sept codicilles, datent de 1821 et ont été écrits sous les yeux de Bertrand, le grand Maréchal et de Montholon, le chambellan.

L'auteur de l'article ignore sans doute que l'entourage impérial de Ste Hélène n'était pas composé de naïfs; Bertrand surtout ne quittait pas l'Empereur, et Marchand, le premier valet de chambre, qui habillait et déshabillait son maître tous les jours et le mettait lui-même dans son bain quotidien, n'ignorait rien de ses plus petites particularités physiques. Croire qu'il ne se serait jamais aperçu de la supercherie est puéril.

Tous les compagnons de Napoléon ont laissé des mémoires, y compris Marchand. Pas un

n'a livré ce secret à la postérité. On peut, à la rigueur, garder un secret historique pendant sa vie, mais on confie le récit d'un tel événement à ses souvenirs posthumes, surtout quand celui qu'on a voulu sauver est mort et enterré.

Quant à Antommarchi, cette accusation d'assassinat du sosie de Napoléon est ridicule.

Faire de ce pauvre hère, un praticien **célèbre** et **universellement connu** ne vaut pas mieux que d'en faire un assassin. Antommarchi, sans renommée ni clientèle, avait été choisi par le Cardinal Fesch, oncle de l'Empereur, retiré en Italie, parce qu'il s'était offert et parce qu'il était Corse et surtout parce qu'on en trouvait pas d'autre pour aller à Ste Hélène. Il avait toute sa vie cherché l'aventure et le gagne-pain. C'était un médecin médiocre et inconnu. Il ne possédait aucun diplôme français, mais un simple brevet de l'Université de Pise. L'auteur de l'article aurait bien dû lire l'étude si documentée de M. Frédéric Masson sur ce docteur d'occasion. Je crains qu'il s'en soit tenu, sans contrôle, au récit fantastique du Docteur Genella, avec une méconnaissance complète de la bibliographie napoléonienne et ait sauté à pieds joints sur l'occasion de faire un article sensationnel. C'est ce qu'on appelle en France un "bobard," c'est-à-dire une histoire à dormir debout.

Autre erreur. Le procès-verbal officiel d'autopsie n'a jamais mentionné que l'estomac de Napoléon avait un trou où l'on pouvait **mettre un doigt tout entier.** Si un médecin anglais, non accrédité d'ailleurs, a pu se servir de cette expression, on ne saurait en faire état devant le texte officiel que voici:

"L'estomac parut d'abord dans un état des plus sains. Nulle trace d'irritation ou de phlogose. Mais en examinant cet organe avec soin je découvris sur la face antérieure vers la petite courbure et à travers le doigt du pylore, un léger engorgement comme squirreux, **très peu** étendu et exactement circonscrit. L'estomac était percé de part en part dans le centre de cette induration. L'adhérence de cette partie au lobe gauche du foie en bouchait l'ouverture."

C'est tout.

Autre erreur encore—L'autopsie a été faite par Antommarchi devant Bertrand et Montholon et devant, non pas **un,** mais **huit** médecins anglais, dont les docteurs Arnott, Short et Mitchell qui ont laissé des mémoires.

Comment se fait-il encore que le gouverneur Hudson Lowe ait gardé pour lui la nouvelle de l'enlèvement de l'Empereur. Il a laissé des mémoires lui aussi et il ne fait aucune allusion à cette rocambolesque histoire. L'auteur de l'article dit que le gouverneur demanda des re-

cherches en Angleterre. Il en aurait donc parlé **de son vivant.** Où trouve-t-on trace officielle de ces recherches ailleurs que dans l'imagination de ceux qui voulaient abuser de la crédulité publique?

Quant à la question du masque, elle est enfantine?

Prendre comme point de comparaison une statue pour les diverses dimensions de la tête et en conclure que le mort n'était pas Napoléon, prouve que l'auteur de cette conclusion ignorait un point capital d'histoire. Tous les portraits ou statues de l'Empereur ont été faits "de chique." C'était la volonté formelle du souverain que les artistes lui fissent **un visage** et une attitude conventionelles, propres à frapper la postérité. Enfin les dessinateurs ou peintres qui exceptionnellement ont pu **saisir** l'Empereur d'après nature, n'ont jamais eu l'idée ni la possibilité de mesurer sa tête au compas. Les moindres lectures auraient édifié là-dessus le propagateur de cette histoire.

Il y aurait encore à dire sur tout cela, mais je crois que cela suffit.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

POL PAYARD.

Colonel Pol Payard, Sous Directeur des Invalides."

Cette lettre est très certainement claire, nette, concise et tout à fait logique. Elle contient des raisonnements et des arguments qui sans conteste réfutent de la façon la plus absolue la thèse soutenue par le Docteur Genella et écrite avec beaucoup de verve, d'imagination et d'esprit romanesque par M. Meigs Frost, dont le premier devoir en sa qualité de journaliste et d'écrivain d'articles à sensation est d'intéresser ses lecteurs au plus haut degré. Nous vivons à une époque où l'histoire romancée semble être à l'honneur—beaucoup trop à l'honneur même. Le marché littéraire a été inondé récemment d'ouvrages biographiques historiques portant des titres divers extrêmement alléchants tels que "La vie amoureuse de ——," "La vie passionnée de ——." La vie douloureuse de ——" et dans lesquels l'auteur n'a pas toujours eu le souci de dire toute la vérité historique. Il se pourrait que l'auteur des articles parus dans le "Daily States" de la Nouvelle-Orléans ait eu l'imagination surchauffée à la suite des récits qui lui ont été faits par le Docteur Genella et qu'il ait laissé sa plume pittoresque et vagabonde dépasser les frontières de la vérité et de l'histoire, poussé par le désir d'offrir à ses lecteurs du "neuf" et du "sensationnel." Il déclare lui-même, du reste, au commencement de ses articles que les faits qu'il doit relater sont de nature à étonner tout le monde, à révolution-

ner les idées acquises jusqu'à ce jour sur des événements historiques de la plus haute importance. En cela il a tout à fait raison. J'avoue que pour ma part je suis resté frappé d'étonnement et de stupeur quand j'ai lu pour la première fois les manchettes des articles en question: "LES TOMBES DE NAPOLÉON et de JOHN PAUL JONES ont été retrouvées en Louisiane" et "COMMENT LAFITTE a aidé NAPOLÉON à s'évader de son île." Rien que ces titres assurait à son auteur un premier et immédiat succès de publicité. Il est évident que le paisible citadin de la Nouvelle-Orléans en dépliant son journal du dimanche et en y lisant ces nouvelles sensationnelles a dû se dire, sotto voce: "Tiens, tiens, voilà du nouveau. Voilà quelque chose de vraiment et sensationnellement intéressant" et il a dû lire d'un bout à l'autre sans s'arrêter les deux articles qui sapent jusque dans leurs fondements les plus solides les faits historiques les plus établis, ayant trait aux dernières années d'une des figures les plus passionnantes et les plus majestueuses de l'histoire, Napoléon Bonaparte, celui que l'on a désigné du nom prestigieux et inoubliable de l'EMPEREUR. Sans compter que les mêmes articles détruisent également toutes les notions d'histoire qui nous ont été inculquées sur deux autres figures de moindre importance, JOHN PAUL JONES, le grand marin américain et

JEAN LAFITTE, le pirate patriote, qui a racheté toute une existence aventureuse, et parfois hors la loi, en offrant magnanimement ses services au Général Jackson et en combattant à ses côtés sur les plaines de Chalmette, le 8 janvier 1815. La mort de Jean Lafitte a toujours été entourée de mystère. D'aucuns disent qu'il est mort en combattant sur les hautes mers et qu'il a été englouti avec son navire par les flots. Il est fort probable que ce fut la fin logique du corsiare louisianais, dont la vie et les prouesses, ont toujours été matière à spéculation pour tous les historiens. Il se peut qu 'après avoir combattu au large du Yucatan et après avoir été tué, la dépouille de Lafitte ait été rapportée en Louisiane et qu 'elle soit enterrée à l'endroit où le Docteur Genella et son scribe, M. Meigs Frost, ont formellement déclaré qu'elle repose, c'est-à-dire, dans le petit cimetière à la pointe du Bayou des Oies le petit Grand Bayou Barataria. Ses compagnons ont peut-être réussi à transporter les restes de leur chef admiré et bien-aimé en Louisiane afin qu'ils repossassent définitivement en terre natale. Nous ne devons pas oublier cependant que si la thèse du Docteur Genella et de Meigs Frost est exacte, le corps de Jean Paul Jones, qui après avoir été complètement identifié en France a été ramené il y a quelques années avec pompe aux Etats-Unis et repose sous un dôme

doré, dans une chapelle spéciale à Annapolis, l'Ecole Navale Nationale, n'est pas celui du grand héros naval de la Guerre de la Révolution, que c'est celui d'un comparse quelconque auxquels on a fait tous les honneurs posthumes possibles et dont tous les jours on salue respectueusement et révérencieusement les ossements. Notre grande école navale, comme notre grande académie militaire du West Point, est visitée tous les jours par des Américains et des étrangers venus de toute l'étendue du territoire américain et des quatre points du globe. Il est fâcheux de penser que nous désignons tous les jours à de nombreux visiteurs à Annapolis le tombeau de John Paul Jones, comme étant celui où repose véritablement le grand héros maritime, alors qu'il ne contient que des cendres anonymes, si les découvertes du Docteur Genella et de son fidèle écrivain, M. Meigs Frost, sont bien fondées. Mais cela ne nous concerne pas pour l'instant. Je n'ai pas pour mission de défendre l'authenticité des restes du tombeau d'Annapolis et je ne cherche non plus à écarter de l'humble petite tombe, marquée d'une croix de fer rouillé, les fervents qui viennent s'y incliner pour évoquer devant ce tertre le souvenir magique et ensorceleur de Jean Lafitte, grand corsaire par devant l'Eternel et ardent patriote louisianais. Je ne veux m'astreindre qu'à démontrer aussi clairement que possible et m'ap-

puyant uniquement sur des arguments historiques, comme l'a fait le Colonel Payard, dont j'ai eu l'honneur de vous lire tout à l'heure la lettre explicite et documentée, que l'assertion du Docteur Genella et de M. Meigs Frost, son narrateur, d'après laquelle Napoléon repose en terre louisianaise et non aux Invalides ne peut être admise et ne repose sur aucune donnée historique digne de ce nom.

Ceux qui ont lu les mémoires de Las Cases, les ouvrages admirables et érudits de Frédéric Masson, qui a consacré sa vie entière d'écrivain probe et consciencieux à faire des recherches minutieuses sur tout ce qui pouvait avoir trait à la vie et à la mort de Napoléon, et le testament de l'Empereur, sans parler des mémoires de ses nombreux compagnons d'armes et tout particulièrement de ceux qui pieusement et fidèlement l'ont suivi et ont partagé avec lui son exil à Ste Hélène, peuvent se convaincre qu'il n'y a pas une ligne dans ces ouvrages qui puissent nous autoriser à croire que Napoléon a pu s'évader de Ste Hélène et qu'il a été enterré en Louisiane.

Comme l'a si bien fait remarquer le Colonel Payard il est plutôt puéril d'affirmer que les cendres de Napoléon ne sont pas aux Invalides en se basant sur le fait que le magnifique et authentique masque en bronze que nous possédons au Cabildo à notre musée d'histoire et qui

en est la pièce capitale ne correspond nullement comme dimensions à la figure et à la mensuration de la tête de l'Empereur tel qu'il est coulé en bronze dans le monument équestre de Rouen. Faire état de la différence qui existe entre les dimensions du masque tel qu'il nous a été légué par le Docteur Antommarchi et celles de la tête de l'Empereur tel qu'il figure sur la Place de l'Hôtel de Ville à Rouen et s'en servir comme argument pour prouver que les restes de Napoléon ne sont pas aux Invalides est vraiment faire preuve d'une pauvreté de logique incroyable. L'argument ne tient pas debout. J'ai vu plusieurs fois le monument équestre de Napoléon à Rouen et j'atteste, comme peuvent le faire tous ceux qui se sont rendus à Rouen et qui ont visité la place sur laquelle se dresse ce monument que le chapeau que l'Empereur tient à la main, dans un geste de salut, n'aurait jamais pu être porté par l'Empereur. La différence visible et frappante qui existe entre la dimension de la tête de l'Empereur et celle du chapeau est telle que l'on se rend immédiatement compte que le statuaire n'a attribué que très peu d'importance à la mensuration du chapeau par rapport à la tête ou vice versa. Cette anomalie est une des choses qui frappe tout d'abord celui qui jette les yeux sur cette statue. Tous les guides vous en instruisent. C'est une des choses amusantes dont le citadin vous parle invariable-

ment lorsqu'il vous conduit au monument. La figure et la tête du monument équestre de Rouen sont purement fantaisistes et comme il était bien avéré que Napoléon avait une tête assez forte pour un homme de sa taille il devait être d'usage pour un statuaire ou un sculpteur de lui faire une tête correspondant autant que possible à l'original mais pas nécessairement ou rigidement exacte. Vraiment le Docteur Genella et M. Meigs Frost ne peuvent pas appuyer leur thèse sur cet argument qui n'a absolument aucune valeur.

Quant à la déclaration que le Docteur Antomfarchi s'était rendu en Louisiane et avait mené chez nous une vie modeste et retirée, à laquelle il s'était astreint afin d'habiter tout près de l'endroit où le corps de son Empereur bien-aimé reposait, c'est encore un argument dont la valeur est plus que contestable. On pourrait en dire autant de tous ceux qui comme les Grouchy et leurs compagnons, les grognards et les demi-soldes de Napoléon, sont venus s'établir en Louisiane à la suite de l'exil de l'Empereur à Ste Hélène. Il était fort naturel que le Docteur Antommarchi, comme les vétérans des guerres d'Italie et des campagnes napoléonniennes, vint en Louisiane, ancienne colonie française, qui à l'époque était habitée par une population d'origine ou de descendance française et dont

la langue était presqu'exclusivement celle de la patrie de Napoléon. Les sympathies des Louisianais pour Napoléon étaient bien connues en France. Quoi de plus naturel, par conséquent, qu'un des compagnons d'exil de l'Empereur, ne voulant plus rester dans le pays dont son Empereur avait été banni se soit dirigé vers une ancienne colonie française.

D'autre part il ne faut pas oublier que non seulement l'autopsie pratiquée par Antommarchi à la suite du décès de l'Empereur eut lieu en présence de huit médecins anglais et qu'un procès-verbal rigide et contrôlé fut rédigé à l'occasion mais qu'en plus lorsqu'en 1840 le Prince de Joinville se rendit à Ste Hélène pour y rapporter les restes de l'Empereur, qu'à ce moment le corps fut de nouveau exhumé sous la direction de M. Auguste de Rohan Chabot, secrétaire d'ambassade, commissaire de sa majesté, le roi des Français, et Charles Corsan Alexander, capitaine commandant le corps du génie à Sainte-Hélène, délégué par Son Excellence, le major général Middlemore, gouverneur, commandant en chef des forces de Sa Majesté Brittanique à Sainte-Hélène et en présence du: Baron de Las Cases, député, du baron de Gourgaud, lieutenant général, aide-de-camp du roi; de M. Marchand, un des exécuteurs testamentaires; du comte Bertrand, lieu-

tenant général, accompagné de son fils Arthur Bertrand; de l'abbé-Coquereau, aumônier de la "Belle Poule", le navire sur lequel les restes de Napoléon furent transportés en France, de MM. Saint Denis, Noverraz, Archambault, Pierron, anciens serviteurs de l'Empereur; du capitaine de corvette Guyet, commandant la corvette la "Favorite"; du capitaine de corvette Charner, commandant en second la "Belle Poule", du capitaine de corvette Doret, commandant le brick "l'Oreste", du Dr. Guillard, chirurgien major de la frégate la "Belle Poule" et de sept autres personnes, officiers et fonctionnaires anglais. J'ai puisé ces renseignements minutieux et précis dans l'ouvrage que le Général Niox, ancien directeur du Musée des Invalides et gardien du tombeau de Napoléon, a publié et dont il m'a remis personnellement un exemplaire dédicacé.

Le Général Niox dans son excellent ouvrage ajoute: "Les travaux (d'exhumation) commencés vers minuit, furent terminés vers huit heures du matin. Le cercueil retiré de la fosse, les enveloppes en furent ouvertes. Le corps fut trouvé dans un état remarquable de conservation."

Par conséquent vingt-deux personnes assistèrent à l'exhumation et à l'ouverture du cercueil et purent identifier les restes de l'Em-

pereur. Quelques-unes de ces personnes avaient été les compagnons d'exil de l'Empereur et avaient assisté à son agonie et à sa mort. Dix-neuf ans après la mort ils identifiaient de nouveau le corps, qui, comme nous le disent tous les écrivains, était dans un état de parfaite conservation.

En 1921 j'eus le très grand honneur d'être désigné par le Gouverneur de l'Etat de la Louisiane et par le maire de la Nouvelle-Orléans comme leur représentant aux cérémonies commémoratives du centenaire de la mort de Napoléon qui eurent lieu à Paris. J'ai rencontré à cette occasion le Prince Roland Bonaparte et plusieurs des membres de la famille de l'Empereur. Pas un seul n'a émis le moindre doute sur l'authenticité du corps que le sarcophage des Invalides renferme. J'ai connu personnellement trois des Directeurs du Musée de l'Armée, chacun d'eux gardien du tombeau de Napoléon, les Généraux Niox, Malleterre et celui qui remplit ces fonctions aujourd'hui, le Général Mariaux. Ils n'ont jamais eu le moindre doute à cet égard. J'ai causé avec plusieurs des écrivains français qui se sont consacrés à l'étude de la vie et de la mort de l'Empereur et j'affirme que jamais la question qui fait l'objet de cette communication n'a été soulevée. J'ai lu les oeuvres de Frédéric Masson, de Victor Hugo,

du Comte de Ségur, de Lacour Gayet et tout récemment le beau travail qu'Emile Ludwig, le grand écrivain allemand a consacré à Napoléon, et je n'y ai jamais trouvé la moindre allusion à la thèse abracadabrante du Docteur Genella et de M. Meigs Frost.

Si le Docteur Genella est convaincu de ce qu'il avance il nous doit de nous fournir ses preuves. Il s'agit d'un événement d'une importance mondiale. Il nous doit, ainsi qu'aux générations futures de produire les soi-disant papiers jaunis du funambulesque Anarbe de Séville, dans lesquels, nous dit-il, il a puisé les renseignements sur lesquels il se base. Les descendants du corsaire ne s'en offenseront pas. A notre époque ce n'est nullement une disgrâce d'être descendant d'un corsaire, j'en connais, qui s'enorgueilliraient, et avec raison.

Plus de deux ans se sont écoulés depuis l'assertion sensationnelle du Docteur Genella et de M. Meigs Frost. Malgré toute l'insistance mise à obtenir les preuves de ce qu'ils avançaient rien n'a été produit de nature à corroborer ou a étayer en aucune façon la thèse d'après laquelle les restes de Napoléon reposent en terre louisianaise.

En présence des arguments probants et irréfutables que j'ai énumérés dans ce travail nous

devons conclure que les récits et les narrations du Docteur Genella et de M. Frost sont absolument denués de fondement et que rien aujourd'hui, comme par le passé, ne nous autorise à douter un seul instant de l'authenticité des restes de Napoléon tels qu'ils ont été inhumés dans le merveilleux tombeau des Invalides.

C'est mal de jeter même le moindre doute sur le caractère et l'authenticité des cendres glorieuses du plus grand des fils de France pieusement recueillies et déposées dans le majestueux sarcophage qui les contient. J'eus le très grand privilège en qualité de délégué de la Louisiane d'assister à la cérémonie inoubliable du 5 mai 1921 dans la crypte du tombeau, alors que le Maréchal Foch, l'épée d'Austerlitz à la main, prononça l'éloge funèbre du plus grand génie militaire que le monde ait jamais connu. Jamais je n'oublierai ce spectacle. Je vois encore devant moi le plus grand soldat de notre siècle prononçant le panégyrique du plus grand militaire de tous les siècles et je l'entends encore clore son merveilleux discours par ces paroles à jamais mémorables, dont l'écho se répercutait autour du grand sarcophage brun et semblait faire frissonner les étendards arrachés à l'ennemi disposés en demi-cercle autour du tombeau et s'inclinant devant lui comme pour lui rendre un hommage éternel:

"Sire, dormez en paix: de la tombe même

vous travaillez toujours pour la France. A tout danger de la patrie, nos drapeaux frémissent au passage de l'Aigle. Si nos légions sont rentrées victorieuses par l'Arc triomphal que vous aviez bâti, c'est parce que cette épée d'Austerlitz en avait tracé la direction en montrant comment réunir et mener les forces qui font la victoire. Vos magistrales leçons, votre opiniâtre labeur restent des exemples imprescriptibles. A les étudier, à les méditer, l'art de la guerre se forme chaque jour plus grand. C'est seulement aux rayons pieusement et soigneusement recueillis de votre gloire immortelle que les générations parviendront à saisir, longtemps encore, la science des combats et la manoeuvre des armées, pour la cause sacrée de la défense du pays".

Non, ne touchons pas aux cendres du grand Empereur. Elles n'appartiennent pas seulement à la France. Elles sont le glorieux patrimoine du génie universel et de la puissance de l'intelligence humaine. Napoléon est un surhomme. Si jamais le terme "demi-dieu" a pu être employé c'est bien à son égard. Ne disons et n'écrivons jamais rien qui puisse atténuer ou amoindrir la grande et sublime émotion que l'on éprouve lorsque l'on pénètre sous la coupole majestueuse qui abrite le grand sarcophage brun, posé sur son socle de granit vert des Vosges, dont la base est entourée d'une grande

couronne de lauriers en mosaïques sur laquelle se détachent les noms prestigieux de Lodi, Rivoli, Marengo, Wagram, Iéna, Austerlitz auxquels les belles statues de marbre blanc de l'hémicycle, personnifiant la Victoire, semblent répondre PRÉSENT:

Ne faisons rien, ne disons rien, taisons nous; restons en contemplation muette devant ce grand monceau de marbre d'où irradie la plus belle et la plus puissante de toutes les lumières, celle du génie et de la gloire de France.

André Lafargue.

Mme Héloïse Hulse Cruzat
20 janvier 1862—10 mai 1931

L'Athénée a perdu un autre de ses bons membres. Mme Cruzat s'était fait connaître à notre société en remportant le premier prix au concours de 1914, elle avait traité de bonne façon ce sujet: "L'influence de la France sur le tempérament louisianais". Peu après elle contribua aux Comptes Rendus un excellent article: "Les Martyrs de la Louisiane", elle fut reçue membre de notre société le 8 janvier 1921.

Mme Cruzat appartenait à une vieille famille coloniale, elle avait épousé un Créole louisianais distingué. Femme dévouée, mère modèle, elle se consacra à sa famille, elle eut cinq enfants dont deux, Roger et Marie, Mme de Vergès lui survivent. Elle possédait l'anglais, le français

et l'espagnol, donc à la mort de son mari elle se mit à enseigner. Après trois années de services zélés à l'Alliance Franco-Louisianaise, elle quitta l'enseignement pour se consacrer exclusivement au travail qui la passionnait, des recherches dans les archives de sa chère Louisiane, ce fut toute sa vie jusqu'à sa mort sauf un petit-fils à qui elle accordait tous ses loisirs et qu'elle eut la douleur d'enterrer. Depuis 1920 elle fut la collaboratrice infatigable de M. Henry Dart, archiviste de la Société Historique de la Louisiane et rédacteur du "Louisiana Historical Quarterly", le journal officiel de cette société. Les archives du Conseil Supérieur de la Louisiane offrirent à Mme Cruzat un champ vierge où tout était à faire, la méthode qu'elle et M. Dart créèrent amenèrent de beaux résultats dont les pages du "Quarterly" offrent un témoignage éclatant depuis bien des années. M. Dart en un bel article élogieux de juillet 1931 déclare que les matériaux préparés par notre collègue regrettée rempliront les pages du "Quarterly" pendant longtemps encore.

La mort de Mme Cruzat a créé un vide parmi nous. Nous offrons à ses enfants, à tous les siens, avec nos sincères condoléances, l'expression de notre profonde et affectueuse sympathie.

Le Comité:

Mme Jeanne Dupuy Harrison

Lionel C. Durel

Chevalier Ulisse Marinoni Jne.

L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS vient de perdre en la personne de notre regretté collègue, Monsieur ULISSE MARINONI Jne., un de ses membres les plus dévoués, les plus utiles. M. Marinoni faisait partie de notre Société depuis le 11 février 1898; il était donc, par rang d'ancienneté, le troisième; il a contribué à nos travaux avec désintéressement, avec zèle. Même avant son élection comme membre, son nom a paru au programme d'une de nos fêtes; en effet, le 2 mai 1886, le jeune Marinoni, alors âgé de 17 ans, élève de notre distingué collègue M. le professeur Hubert Rolling, se faisait applaudir après une belle interprétation, au piano, d'un chef-d'oeuvre de Liszt.

Quand sur la carte de convocation il était annoncé que M. Marinoni prendrait la parole, la salle de nos réunions pouvait à peine contenir le nombre des personnes venues pour l'entendre parler, surtout de nos vieilles familles louisianaises, de nos "types" locaux ou des bonnes gens de nos campagnes, ce qu'il savait faire en se servant de descriptions charmantes et saisissantes qui donnaient à ses causeries une valeur réelle au point de vue de l'histoire de notre Louisiane, de ses moeurs et de ses coutumes dont il avait fait une étude spéciale. Il se rendait dans les paroisses de notre état pour

y prendre sur le vif ceux dont il voulait dépeindre les caractères, ceux qui avaient conservé pieusement la façon de vivre et la langue typique de leurs ancètres, sans vouloir accepter les infractions d'une civilisation qu'ils ne pouvaient comprendre et dont ils se choquaient.

Né à la Nouvelle-Orléans le 20 janvier 1869, M. Marinoni était assez âgé pour avoir connu les gens dont il s'occupait; il avait le style poétique et imagé; les explications et les scènes qu'il présentait prenaient immédiatement la tournure d'esquisses charmantes, gracieuses et captivantes, toutes vibrantes d'une sincérité à la fois utile et réelle.—M. Marinoni ne se bornait pas à ces sujets locaux, ses conférences sur la littérature italienne étaient aussi des plus intéressantes.

A part le goût marqué qu'il avait pour la musique, pour l'histoire, pour la littérature et pour toutes choses esthétiques, M. Marinoni occupait dans les milieux civiques et dans les sphères mondaines une place prépondérante. En son temps, un des patrons de l'Opéra Français, il en suivait fidèlement les représentations. Resté jeune de caractère, il savait s'entourer d'amis de tous âges; Américain de naissance, il était fier de sa descendance latine; la belle et solide éducation qu'il avait reçue lui facilitait bien des tâches, au barreau, soit dans le monde, voire même dans les affaires.

Allié par la naissance et par des unions à des familles anciennes et distinguées, il se sentait à l'aise au contact de personnes dont le rafinement lui plaisait. Il reçut du Roi d'Italie plusieurs décorations en récompense de ses travaux pour la cause italienne.

Cette mort inattendue qui nous enleva notre ami le 12 septembre 1931 a créé dans nos rangs un vide immense; nous offrons à sa veuve, Madame Adina Provosty Marinoni, à sa soeur et à son beau-frère, à tous les siens, avec nos plus sincères condoléances, l'expression de notre profonde et affectueuse sympathie.

Le Comité:

Edgar Grima
Charles F. Claiborne
Bussière Rouen

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Couronné par l'Académie française

(Groupe de l'Alliance Française.)

Concours de 1932

PROGRAMME

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

L'idéal et les aspirations des Créoles de la Louisiane sous le régime du Gouverneur Claiborne 1803-1816

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er octobre 1932 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

Toute personne de race blanche résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits en langue française aussi lisiblement que possible, ou dactylographiés sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé à cette fête et les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés à l'Athénée Louisianais, 422 Maritime Bldg., Nouvelle-Orléans.

Le secrétaire perpétuel,

LIONEL C. DUREL.